

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 741

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 741 intitulé: Règlement décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services rendus par la Ville de Delson pour l'exercice financier 2025 a été adopté par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 et qu'il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Tel que mentionné précédemment, ce règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Donné à Delson, ce 18 décembre 2024.

Me Luc Drouin Directeur des affaires juridiques et greffier